

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 9 SEPTEMBRE 1899

SOMMAIRE

TEXTE.—Zig-zag, par F. Picard.—L'affaire Dreyfus.—Poésie : Transfiguration, par Abel Letalle.—Rminiscences, par Paul Ivry.—Bibliographie, par Chs Gauvreau.—Joyeusetés, par O. K...—Poésie : Le vent, par Joseph Serre.—Un conseil désintéressé, par A.-H. de Trémaudan.—Voyage dans le passé, par Mémor.—Le jour d'Yvonne, par Anatole France.—Le sacrifice du sauvage, par H. L.—Quelques chiffres, par A. Alain.—Le réservoir de Montréal.—Souvenir de Rome, par Léon des Carries.—Chronique théâtrale.—Mondanités.—Primes du mois d'août.—Conseils pratiques.—Jeux et amusements.—Choses et autres.—Gravure-devinette.

GRAVURES.—Tentative d'assassinat contre le défenseur de Dreyfus : L'arrivée des secours.—Portraits : Mgr Lorenzelli, le nouveau nonce apostolique à Paris ; M. Albert Ferland ; M. Demange, avocat de Dreyfus ; Le commandant Esterhazy ; Le colonel Jouaust, président du Conseil de Guerre.—Montréal : Les travaux au réservoir McTavish.—Beaux-Arts : Le retour du fils aîné.—Devinette.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

FEUILLETON CANADIEN

Un de nos collaborateurs, avantageusement connu déjà du public lecteur et amateur du beau, M. Régis Roy, d'Ottawa, nous a confié un superbe épisode historique canadien, que nous allons publier.

Le titre seul de l'ouvrage est une attraction, et est plein de promesses : c'est

Le Chevalier Henri de Tonzi

ou

MAIN-DE-FER

(Chronique de la découverte des bouches du Mississippi)

Nous osons croire que ce beau roman sera goûté de nos lecteurs qui, par leur empressement à le lire, encourageront un des leurs. D'autre part, nos abonnés des Etats-Unis feront de la propagande en faveur de ce feuilleton, puisque l'action se passe chez eux.

Nous commencerons cette intéressante publication le 30 SEPTEMBRE.



Nous recevions, il y a quelques jours, une aimable invitation de M. le Président général et du bureau de direction de l'Union Franco-Canadienne. Il s'agissait d'une série de plaisirs, c'est vrai, mais aussi de travaux concernant l'excellente société de secours mutuels, l'Union Franco-Canadienne, et la colonisation de notre belle province, les moyens à prendre pour garder le colon sur sa terre, pour l'y fixer.

Dans une heure, va s'ouvrir la session du Comité fédéraliste : une indiscretion, que le dévoué M. Chicoyne, député à la Législature de Québec, directeur-proprétaire du *Pionnier* de Sherbrooke, me pardonnera, me permet de dire quelques mots de cette assemblée avant qu'elle ait lieu.

Les membres du Comité vont, entre autres sujets, discuter celui des moyens *pratiques* à employer pour coloniser. On amène une foule de moyens : tous, ou presque tous, ont du bon, mais beaucoup peuvent être inopportuns, inutiles, impraticables.

Il faut protéger le colon, l'ouvrier des champs, comme on s'efforce de protéger l'ouvrier des villes. Mais il faut prendre pour cela les moyens les plus rapides, les plus efficaces, les plus simples aussi.

Il en est un qui m'a été exposé par le savant député, M. Chicoyne : je ne crois point devoir en parler avant la discussion qui aura lieu tout à l'heure, mais on me permettra de signaler un des plus grands obstacles à la réussite de n'importe quelle mesure qui pourrait être adoptée ; le regretté vice-président du bureau de colonisation, M. le juge de Montigny, des hommes du gouvernement et des écrivains l'ont nommé, ce grand obstacle, c'est l'*égoïsme*.

Il n'y a pas à le nier, c'est, en effet, contre ce sentiment que se brisent toutes les meilleures volontés.

On s'inscrit avec un bel enthousiasme dans un Comité, une Société nouvelle... parce qu'on espère en retirer un certain avantage. Ceci ne se produit-il pas ? L'enthousiasme tombe à plat, on trouve mille raisons meilleures—je veux dire pires—les unes que les autres pour se désintéresser de tout.

Durant ce temps, le colon, se voyant délaissé par les gouvernants, sacrifié par ses compatriotes riches qui ne font rien pour lui, vend son bien, transporte sa famille et donne son travail à l'étranger.

Je sais, ainsi que le faisait très justement remarquer notre excellent ami et confrère, Jean des Erables, que parfois un homme peut être forcé, par des circonstances indépendantes de sa volonté ou pour certain but personnel, à s'expatrier et chercher à gagner sa vie sous d'autres cieux que le ciel de sa patrie : cette détermination doit être pesée, mûrie... et après, à la grâce de Dieu !

Mais nos colons ne sont guère dans ce cas très spécial : il suffirait que le gouvernement les protégeât par quelques mesures d'ordre financier et d'ordre moral ; que les concitoyens fissent quelque léger sacrifice bien déterminé, et dont le but serait tout aussi déterminé, pour que l'on voie ces colons s'attacher à leur terre, aimer leur pays qui leur offre tant de ressources, et où, en somme, et ceci vaut beaucoup, ils sont chez eux.

Etre chez soi, oh ! la douce chose !

* *

Puisque nous parlons des ouvriers, rappelons que c'est le 4 septembre la *Fête du travail*.

L'ouvrier des villes et aussi l'ouvrier agricole, ont besoin de repos. Je ne parlerai pas de ces maîtres vraiment barbares, même aux environs de Montréal, forçant leurs pauvres ouvriers à rester courbés, sans aucun repos, même pour boire un verre d'eau échauffée à ce soleil torride, et à *casser* des tomates ou à sar-

cler sans relâche, ne payant à ces ouvriers que des salaires dérisoires, souvent leur reprochant ces maigres salaires. Ces patrons, fermiers, maraîchers, cultivateurs, sont coupables, coupables de plusieurs crimes devant Dieu, et le moindre n'est pas cette fraude dans le salaire de l'ouvrier : ceux qui ont fait leur première communion se rappellent que ce crime est classé parmi ceux qui crient vengeance au ciel.

Et ce que je dis du patron agricole s'applique avec tout autant de raison et de force au patron industriel ou commercial. Dieu n'a pas deux poids et deux mesures, et une tête couronnée de tyran n'a pas la valeur, pour lui, de la tête dénudée du pauvre mendiant qui tend la main au passant et sait s'agenouiller, soir et matin, pour bénir son Créateur ou le remercier.

Il est bon que l'ouvrier ait du repos, des fêtes, des distractions honnêtes ; il est bon qu'il soit traité en *homme*—si l'on ne veut pas qu'un jour il écrase le riche hautain et sans cœur qui le prend pour une bête de somme. L'ouvrier est bon ; habitué à la souffrance, son cœur est meilleur, souvent, que celui du riche qui a toujours ignoré la misère : si l'ouvrier est bien traité, il sait le reconnaître, et son travail compense amplement ce que fait le maître pour lui.

L'ouvrier a une âme, une intelligence : est-ce votre faute si vous êtes né riche ? Est-ce la sienne, s'il est né pauvre ?

* *

Ceci nous amène presque tout naturellement à la question du Transvaal.

Ce petit pays, tout petit, est peuplé de paysans, d'où vient leur nom : Boers et non pas Boërs, boer en hollandais signifiant paysan ; on prononce bour.

L'Angleterre, agissant comme les maîtres barbares dont nous parlions tantôt, voulait forcer les Boers à lui accorder... on peut dire tout le pays.

Mais ces fiers paysans, constituant vis-à-vis de l'Angleterre ce que pourrait être l'île d'Orléans vis-à-vis, non du Canada, mais des Etats-Unis et du Canada, ont osé répliquer à la dure Albion comme le meunier de Sans-Souci au grand Frédéric de Prusse :

Cette terre est à moi
Comme la Prusse est au roi.

L'Angleterre, suivant les dernières nouvelles, préparerait la guerre :

... Ce sont jeux de prince ;
On respecte un moulin, on vole une province.

Oui, mais il y a peut-être encore autre chose que des juges à Berlin !

Il serait plaisant de voir l'orgueilleuse Reine des mers battue par les Boers ! Nous nous permettons de dire que c'est notre vœu, notre souhait le plus vif. Puisse-t-il être réalisé !

L'AFFAIRE DREYFUS

(Voir gravures)

Nous publions aujourd'hui, en première page, une gravure donnant une idée de l'arrivée des secours lorsque Mtre Labori, avocat de Dreyfus, fut blessé à Rennes d'une façon assez mystérieuse.

Dans le texte, on trouvera le portrait de Mtre Demange, avocat distingué, chargé aussi de la défense de Dreyfus ; du commandant Esterhazy, dont le rôle en l'affaire est également bien mystérieux ; enfin, du colonel Jouaust, président du Conseil de Guerre de Rennes, pour la revision du procès de trahison de Dreyfus.

On peut conduire le char de l'Etat sans avoir passé d'examen ; on ne peut conduire un fiacre numéroté sans diplôme.—GUY TOMEL.

Les honneurs, comme les échasses, grandissent ceux qui ne seraient jamais devenus grands.—Comtesse DASH.